

**Direction administrative et financière**

Privas, le 27 novembre 2017

Mesdames et Messieurs les membres du  
Comité Syndical du Syndicat Mixte du  
Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

N. Réf. : PB/LM/AL2017-10-179

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI  
Directeur administratif et financier  
Tél. : 04 75 20 28 40 – Fax : 04 75 20 28 45  
Courriel : lionel.mariani@ardemusiqueetdanse.fr

Objet : Convocation Comité syndical

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Par la présente, je vous convoque au prochain comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire « Ardèche Musique et Danse » qui se déroulera le :

**Le jeudi 7 décembre 2017, à 18h30,  
En salle Olivier de Serres, Conseil départemental de l'Ardèche  
Hôtel du département, 07000 PRIVAS**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 4 juillet 2017,
- 2- Communication des décisions du Tribunal Administratif de Lyon et de la Chambre Régionale des Comptes,
- 3- Décision Modificative N°2,
- 4- Ouverture de crédits d'investissement en prévision du BP 2018,
- 5- Convention relative au dispositif de l'Orchestre à l'école pour les communes de Vanosc et Villevocance,
- 6- Demande de retrait du syndicat mixte des communes d'Accons, Boffres, Crozes Hermitage, Gervans, Peaugres et de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais,
- 7- Présentation du projet de réforme des Statuts du Syndicat mixte.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président,  
Paul BARBARY**



Pôle de Bésignoles - 2 route des Mines  
07000 Privas - tél : 04 75 20 28 40  
fax : 04 75 20 28 45 - Mèl : contact@edmda.fr



[www.ardechemusiqueetdanse.fr](http://www.ardechemusiqueetdanse.fr)